



TP ECSR PROGRAMME ET DESCRIPTIF DE FORMATION

Contexte : pour devenir enseignant de la conduite, il est nécessaire d'être titulaire du Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière.

Public visé : tout public (si vous êtes en situation de handicap : nous consulter).

Prérequis :

- Prérequis nécessaire pour suivre la formation : Être titulaire du permis B,
- Prérequis indispensables pour l'exercice de la profession :
 - Avoir le permis B hors période probatoire,
 - Avoir un casier judiciaire B2 vierge,
 - Être reconnu apte à la visite médicale du groupe lourd par un médecin agréé par la Préfecture.

Objectifs :

- CCP1 « Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur » :
 - Être capable de construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation,
 - Savoir animer une séance collective de formation à la sécurité routière,
 - Savoir animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger,
 - Être capable d'évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants,
 - Savoir encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage,
 - Être capable de repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier,
 - Savoir apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.
- CCP2 « Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement » :
 - Savoir analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation,
 - Être capable de construire et préparer une action de sensibilisation,
 - Savoir animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement,
 - Être capable d'analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.



PROGRAMME DE LA FORMATION : (Conformément à l'arrêté du 12 avril 2016)

1. Module commun aux CCP1 et CCP2

L'environnement de la sécurité et de la conduite routière

La politique de la sécurité et de la conduite routières : évolutions et orientations

- Le REMC
- La circulation routière (parc automobile, réseau routier...)
- L'accidentologie (évolutions statistiques, système homme/véhicule/environnement, notions de risque routier, analyse des causes à partir des grands thèmes de la sécurité routière...)
- Les responsabilités citoyennes, juridiques et sociales du conducteur
- Les notions d'assurance automobile
- Les principes généraux du développement durable (les enjeux du développement durable ; l'éco-mobilité : les modes alternatifs de transport disponible sur le territoire ; l'éco-conduite...)
- Notions sur le continuum éducatif et sa traduction opérationnelle

Le cadre de l'activité ESCR

- Les acteurs de la sécurité et de la circulation routières
- Le cadre administratif et juridique de l'activité
- Le cadre social : droit du travail et convention collective
- Le [code de la route](#) et les enjeux de la réglementation de la sécurité et de la circulation routières
- La réglementation, et l'organisation administrative et commerciale des établissements d'ESCR
- Le permis de conduire : conditions de l'inscription, d'examen et d'obtention des différentes catégories ; aptitude physique ; gestion des handicaps

L'automobile : caractéristiques techniques, mise en conformité et réglementation des véhicules

- Mécanique et technologies automobiles
- Physique et dynamique liées à la conduite automobile
- Les obligations techniques et réglementaires : entretien et contrôle technique

Les fondamentaux spécifiques à l'enseignement de la sécurité et de la conduite routières

Analyse de la tâche appliquée à la conduite d'un véhicule

17. Vision, perception et analyse

18. Prise de décision

Physiologie du conducteur

19. Le fonctionnement des différents organes sensoriels

20. L'activité cérébrale

21. L'analyse des réactions et de leurs influences

Psychologie du conducteur

22. L'influence des facteurs psychologiques et sociaux sur la construction des comportements des usagers

23. La relation individuelle aux risques routiers

Notions pédagogiques didactiques appliquées à la sécurité et à la conduite routières

24. Les concepts de base de l'ingénierie pédagogique (théories et concepts d'apprentissage, généralités sur les méthodes pédagogiques...)

25. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative à la circulation routière et la posture professionnelle de l'ESCR

26. Les comportements en cas d'accident

27. L'appropriation des outils et ressources pédagogiques



2. Contenus spécifiques CCP1 : former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur

Ingénierie pédagogique appliquée à l'ESCR

Construction et préparation d'une séance individuelle ou collective de formation à l'ESCR dans le respect du REMC

28. Typologie et caractéristiques des publics en formation à la conduite et à la sécurité routière

29. Les méthodologies de construction d'un module ou d'un projet pédagogique d'enseignement de la sécurité et conduite routière

30. Le choix des méthodes, des moyens et des outils pédagogiques de l'ESCR

Animation pédagogique d'une séance de formation à la sécurité et conduite routières

Les techniques d'animation appliquées à l'ESCR

31. Les caractéristiques spécifiques de la relation formative avec un public d'apprenants conducteurs

32. Les techniques de communication interpersonnelle

33. Les techniques d'apprentissage

34. Les méthodes de gestion d'un groupe d'apprenants conducteurs

35. L'adaptation des séances au contexte pédagogique : effectif, niveau, caractéristiques des apprenants, durée, ...

LA GESTION DES CONFLITS

36. Typologie des conflits

37. Les leviers d'actions

Les techniques de gestion de l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage

Pédagogie de la conduite sur véhicule léger

La pédagogie sur véhicule à double commande

38. Les caractéristiques techniques du véhicule à double commande et les conditions d'utilisation (conduite personnelle, démonstrations et interventions d'urgence)

39. Les méthodes

40. Les différentes étapes de préparation et d'animation en sécurité d'une séance de formation à la conduite

La gestion du stress

41. Les facteurs de stress en situation de conduite

42. Les leviers d'action

L'anticipation des risques potentiels dans l'ECR

43. Typologie des risques liés à l'environnement

44. Typologie des risques issus du comportement de l'apprenant conducteur et des autres usagers

45. Techniques d'analyse de l'environnement routier et d'anticipation des risques induits par la situation d'apprentissage de la conduite routière

46. Typologie des actions préventives et correctives

Techniques d'évaluation et de remédiation appliquées à l'ESCR

L'évaluation de l'apprentissage de la SCR

47. Bases des théories de l'évaluation et des concepts associés

48. Base en docimologie

49. Les différents types d'évaluation : rôles et spécificités dans l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière

50. Outils de suivi et d'évaluation spécifiques à l'apprentissage de l'ESCR

51. Les techniques suscitant l'auto-évaluation

Les difficultés d'apprentissage de la conduite automobile

52. Les processus d'apprentissage

53. Les principales difficultés d'apprentissage liées à la conduite et des connaissances y afférent

54. Les différences intra et inter individuelles dans le traitement de l'information

Techniques de remédiation des apprentissages

55. Applications et limites



3. Contenus spécifiques au CCP2 : sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement

Méthodologie d'analyse d'une demande relative à une prestation de sensibilisation

Les actions de sensibilisation à la sécurité routière dans le respect du continuum éducatif

56. Les étapes du continuum éducatif

57. Les principaux types de bénéficiaires, leurs problématiques et les actions de sensibilisation adaptées

58. Les acteurs principaux pour l'application des programmes

L'appréhension du cadre administratif, juridique et économique lié à la conduite d'actions de sensibilisation SCR

59. La prévention du risque routier professionnel

60. Le cadre réglementaire des différentes prestations de sensibilisation à la sécurité routière

61. Prestations générales des établissements ESCR et conditions générales de vente

Les techniques d'élaboration d'une proposition

62. La phase d'analyse des besoins du commanditaire

63. Les techniques d'entretien avec le commanditaire de prestations : les étapes de l'entretien ; l'écoute active ; les techniques de questionnement ; la reformulation ; les techniques d'argumentation d'une proposition

64. L'élaboration et la formalisation d'une proposition

Les outils de communication

65. La rédaction des courriers et des documents professionnels

66. Le reporting

Construction et préparation d'une action de sensibilisation à la sécurité routière

Adaptation des méthodes et des techniques aux publics cibles

67. L'appréhension de la sécurité et de la circulation routières par les différents publics

68. L'adaptation des modalités pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics cibles

Les étapes d'élaboration d'une action de sensibilisation dans le respect de l'engagement contractuel

69. Techniques d'identification des besoins

70. La construction d'une action de sensibilisation à la sécurité routière

71. Le choix de ressources et méthodes pédagogiques des actions de sensibilisation selon les publics identifiés

72. Les outils et méthodes d'évaluations adaptés aux actions de sensibilisation

Animation d'une séance de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement

Techniques d'élaboration et d'exploitation d'une phase de diagnostic

73. Représentations et attentes du groupe

74. Analyse des comportements et de la conduite des participants

75. Auto-évaluation du groupe

Techniques d'animation et de co-animation adaptées aux publics visés

76. Adaptation du scénario au public

77. Respect du rôle de chacun

78. Gestion du temps

Exploitation d'une phase d'analyse

79. Normes et contexte social

80. Compétences perçues et sentiments d'auto-efficacité

81. Elaboration d'une phase d'ajustement

Evaluation des dispositifs et de ses pratiques professionnelles pour les faire évoluer

L'évaluation des actions de sensibilisation

82. Critères d'évaluation des actions de sensibilisation à la sécurité routière

83. Les limites des dispositifs d'évaluation d'actions de sensibilisation

Confrontation de ses pratiques professionnelles

84. Les concepts de « valeur », « représentation », « rôle », « attitude », « opinion », « fait », « émotion » et « jugement »

85. La pratique réflexive pour l'analyse de ses pratiques en vue de leur évolution

86. Les limites de l'auto évaluation

87. Echanger avec ses pairs



Durée : 910 heures en centre et 280 heures en entreprise (140 heures pour chacun des 2 CCP), soit 1 190 heures au total.

Rythme : 35 heures par semaine. La formation a lieu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 45 ;

Profil des formateurs : titulaires du BAFM et de l'autorisation d'enseigner, enseignant de la conduite titulaire de l'autorisation d'enseigner et justifiant d'une expérience professionnelle.

Support(s) de formation / moyens utilisés : Code la Route (édition LA BAULE), Convention Collective Nationale de l'Automobile, revues d'actualités pour les modifications réglementaires, paper-board, ordinateur, vidéoprojecteur, Code de la route à destination du public (4 éditions différentes), Guide du formateur (3 éditions différentes), Véhicules Renault Clio pour la pédagogie sur véhicule et Renault Kadjar boîte de vitesse automatique pour la conduite commentée.

Lieux :

- Pour la théorie :

Nancy Sécurité Routière
Parc d'activités LAFAYETTE
54 320 MAXEVILLE

- Pour la pratique : au sein de l'entreprise accueillant le stagiaire pour :
 - le CCP 1 : la mise en application des acquis pédagogiques correspondant au CCP "Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur" (stage effectué dans une école de conduite).
 - le CCP 2 : la mise en application des acquis pédagogiques correspondant au CCP " Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement" (stage effectué dans toute structure ayant besoin d'une action de sensibilisation à la sécurité routière).

Prix du stage : (nous consulter)

Modalités de règlement : prise en charge par OPCO, TRANSITIONS PRO, CPF (Compte Personnel de Formation) POLE EMPLOI, REGION GRAND EST ou chèque personnel (si pas de prise en charge, règlement en 8 fois sans frais).

Modalités d'inscription : des épreuves de sélections sont organisées.

Elles sont de natures différentes selon l'organisme de financement.

La région Grand-Est finance 12 places pour des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi. Les épreuves de sélection pour un financement région ont lieu au mois de septembre. Nous consulter pour de plus amples informations.



processus certifié
■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante:
ACTIONS DE FORMATION

Nancy Sécurité Routière - Parc d'activités Lafayette - 54 320 MAXEVILLE / nancysecuriteroutiere.fr
Tél : 03 83 46 89 63 / 06 67 57 84 21 / nancy-securite-routiere@wanadoo.fr
agrément préfectoral : F 15 054 00010 du 14/05/2020 convention DDTEFP : 41.54.02288.54
SIRET : 45006319300012 RCS Nancy TVA Intracommunautaire : FR 31450063193
SARL au capital de 7 800 Euros





Délais d'accès à la formation : pour une entrée en formation au mois d'octobre,

- Avec un financement Région Grand-Est : contacter le centre de formation au plus tard une semaine avant les épreuves de sélections,
- Avec un financement Transitions Pro : contacter le centre de formation au moins deux mois avant l'entrée en formation,
- Dans les autres financements, les inscriptions et dossiers administratifs doivent être clôturés quinze jours avant le début de la formation.

Modalités d'évaluations des stagiaires :

Le formateur organise des évaluations en cours de formation afin de valider l'acquisition des objectifs tels que formulés dans la partie dédiée de ce document.

Pour valider le Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière, il faut valider les examens finaux des deux CCP susmentionnés.

Dès l'obtention du CCP1, le candidat a la possibilité de demander l'ATRE (Autorisation Temporaire et Restrictive d'Enseigner).

Le résultat annuel global de la formation : en 2021 (session 2020-2021),

- CCP1 : 100% de réussite (20/20 candidats),
- CCP2 : 100% de réussite (21/21 candidats).

La suite de parcours possible du candidat :

- CCS Deux roues,
- CCS Groupe Lourd,
- CQP RUESRC (Responsable d'unité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite) : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35279/>
- Informations sur les passerelles suite au TP ECSR (niveau 5) :
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35329/#ancree4>
<https://www.concours-fonction-publique.com/bac-bac+2/b/niveau-d-etude>

Les débouchés :

Suite à l'obtention du TP ECSR, le métier d'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière s'exerce principalement au sein :

- des établissements privés d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,
- des établissements associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

Dans les 3 mois après l'obtention du TP ECSR, 85% des stagiaires ont trouvé un emploi en 2020.

Modalités de suivi des stagiaires :

- Remise d'un questionnaire en fin de stage,
- Recueil des changements de situation (information recueillie sur appel téléphonique aux stagiaires),
- 3 et 6 mois après la fin de la formation qualifiante, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en termes de placement ou de suite de parcours de formation. Ces informations sont collectées sur appel téléphonique et transmises, s'ils en font la demande, aux donneurs d'ordres.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Nancy Sécurité Routière - Parc d'activités Lafayette - 54 320 MAXEVILLE / nancysecuriteroutiere.fr
Tél : 03 83 46 89 63 / 06 67 57 84 21 / nancy-securite-routiere@wanadoo.fr
agrément préfectoral : F 15 054 00010 du 14/05/2020 convention DDTEFP : 41.54.02288.54
SIRET : 45006319300012 RCS Nancy TVA Intracommunautaire : FR 31450063193
SARL au capital de 7 800 Euros



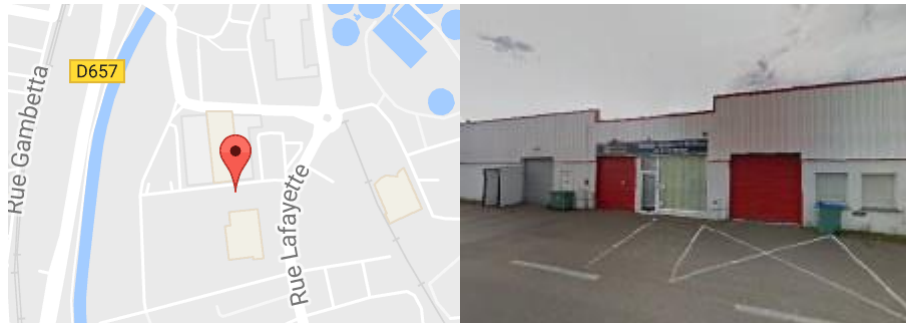


Plan et moyens d'accès au centre de formation :

Depuis l'A31 sortie Nancy centre, Maxéville.

Depuis Nancy centre, direction Maxéville, Metz.

Bus STAN ligne 19 arrêt LAFAYETTE ou MEURTHER.



Modalités pratiques :

- **restauration** : Restaurant asiatique et fast-food sur le site du centre de formation ou cafétéria de grande surface à 5mm du centre,
- **parking** : 150 places de stationnement gratuit sur le site du centre de formation,
- **hébergement** : pas sur place, mais possibilité à proximité (nous consulter).